

Des experts au secours des devant la justice

L'Université est associée à une formation d'expertise psycho-judiciaire pour enfants et adolescents destinée aux psychologues diplômés possédant une expérience professionnelle

Stéphanie Bobin-Coudray et Nicole Eugster ont les yeux qui brillent lorsqu'elles évoquent leur métier. Ces deux expertes psycho-judiciaires pour enfants et adolescents ont à peine abordé les rivages de la trentaine qu'elles ne s'imaginent plus exercer une autre profession. Leur rôle? Aider les tribunaux civils et pénaux à trouver la meilleure solution pour assister les mineurs auteurs de délits ou pris dans la tourmente de divorces conflictuels et de violences familiales. «Nous faisons le lien entre tous les acteurs de ces drames: des enfants aux juges, en passant par les parents, les enseignants, les intervenants sociaux ou les avocats, explique Stéphanie Bobin-Coudray. Grâce à la contribution de chacun, nous retraçons l'ensemble de l'histoire avant d'esquisser les issues possibles.»

Rester humble

Les deux jeunes expertes ont toutes deux suivi un cursus de psychologue, complété par des formations postgrades en thérapie familiale ainsi qu'en psychologie clinique pour l'une, et en psychologie comportementale pour l'autre. En revanche, en ce qui concerne l'expertise judiciaire, elles se sont formées sur le terrain, auprès d'un autre véritable passionné, Philip Jaffé, lui-même expert et chargé de cours à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE). «Nous sommes des auxiliaires de la justice, à laquelle nous amenons nos compétences, explique-t-il. Aucune autre discipline ne demande d'entrer de manière si rapide et complexe dans la vie des gens, le plus souvent avec leur collaboration, mais parfois sans elle. Et cela pour tenter de résoudre des



drames humains. Ce qui doit d'ailleurs nous obliger à rester humbles.»

Il n'existait jusqu'aujourd'hui en Suisse aucune formation digne de ce nom pour préparer à cette fonction complexe. Une lacune désormais comblée puisque six institutions se sont associées pour créer le Diplôme d'expertise psycho-judiciaire pour enfants et adolescents. Ce nouveau cursus est le fruit d'une collaboration

entre l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB) à Sion, l'Institut international des droits de l'enfant (IDE) également basé en Valais, le Département de psychologie de l'Université de Fribourg, la FPSE, l'Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne ainsi que la Société suisse de psychologie légale. Il débute en décembre dans sa version francophone, et une version germanophone

mineurs

sera opérationnelle au printemps 2006. «L'absence de certification est un handicap, souligne Philip Jaffé. Les psychologues et médecins offrant ce genre de prestations sont souvent perçus comme ne fournissant pas un travail de qualité. A juste titre puisqu'ils ne sont pas véritablement formés à cette tâche. Or, je crois avec ferveur qu'une fois formé, un psychologue peut apporter des solutions à des situations extrêmement complexes sur le plan humain et social.» A l'origine de cette initiative, l'entrée en vigueur début 2007 de la nouvelle loi fédérale régissant la condition pénale des mineurs. Elle obligera les juges à soumettre ces jeunes à des expertises psychologiques ou médicales. Le mot-clé? Interdisciplinarité. C'est pourquoi tant d'acteurs sont impliqués dans la nouvelle formation: «Pour réaliser une bonne expertise, il faut comprendre le droit, connaître l'organisation judiciaire et posséder des compétences spécifiques dans le domaine de l'enfant», souligne Jean Zermatten, ancien juge et directeur de l'Institut international des droits de l'enfant.

Proposer des solutions

Mieux asseoir leur crédibilité est l'une des raisons pour lesquelles Stéphanie Bobin-Coudray et Nicole Eugster ont décidé de suivre cette formation malgré un savoir-faire déjà bien établi: «J'aimerais arriver au tribunal armée d'une plus grande reconnaissance et, surtout, d'un langage qui soit en phase avec celui des spécialistes du monde judiciaire, relève la première. Pour le moment, nous ne parlons pas d'égal à égal avec eux et ils peuvent facile-

ment nous déstabiliser.» La seconde renchérit: «Cette formation nous permettra également de créer un réseau de spécialistes.» La fonction d'expert auprès des tribunaux couvre essentiellement trois champs d'application. Pour faire simple: le civil, le pénal et les assurances sociales. Dans le cas des situations familiales conflictuelles, l'expert observe les dysfonctionnements et propose des solutions: les parents et les enfants doivent-ils suivre une thérapie? A qui confier la garde des mineurs? Dans les cas de justice pénale, que faire en cas de délinquance juvénile, l'internement est-il une réponse appropriée? Lorsqu'il y a eu abus sexuel et/ou inceste, faut-il retirer l'auto-

rité parentale au père ou à la mère, ou les sanctionner par de la prison? «Ces situations sont souvent tellement douloureuses qu'il m'arrive de ne pas en dormir, explique Philip Jaffé. En aucun cas, je ne peux me permettre d'être médiocre.»

Pour ce qui est des assurances sociales, il s'agit pour l'expert de déterminer de quel type de déficience mentale souffre un jeune patient, d'évaluer son fonctionnement cognitif, ses potentialités et surtout l'aide adéquate à lui amener. Un quatrième champ, moins connu, émerge actuellement: «Les familles qui se sentent lésées se dressent contre l'administration, explique le professeur Jaffé. Contre l'école, surtout, qui est de plus en plus souvent la cible de plaintes parentales.»

Au final, ce diplôme constitue donc une réelle avancée, comme le souligne Jean Zermatten: «Actuellement, quand un juge a besoin d'un spécialiste, vous appelez quelques personnes et il faut une journée pour convaincre l'une d'entre elle, qui finit par céder. C'est un vrai casse-tête. Les juges disposeront dorénavant d'un vrai panel d'experts sur lesquels ils pourront compter.» ■

Infos pratiques

La formation menant au Diplôme d'expertise psycho-judiciaire pour enfants et adolescents vise à renforcer les compétences professionnelles du psychologue mandaté comme expert par les principales instances judiciaires. Elle assure:

- ▶ L'acquisition de connaissances juridiques et psychologiques scientifiquement fondées, requises pour servir dans des procédures de droit pénal, civil, administratif, social ou privé.
- ▶ La pratique d'une démarche d'expertise sur le plan méthodologique et éthique
- ▶ La maîtrise de méthodes d'investigation, dont le diagnostic psychologique et les méthodes d'entretien.
- ▶ La capacité de mettre au service du système judiciaire les connaissances psychologiques ainsi que de communiquer de manière transdisciplinaire.

Elle s'adresse uniquement à des psychologues diplômés qui peuvent faire valoir une expérience professionnelle suffisante. Une vingtaine de candidatures seront retenues au maximum pour chaque volée. Elle dure deux ans et associe enseignements et conduites d'expertises judiciaires supervisées.

Renseignements: letizia.dangelis@iukb.ch

Précision

Contrairement à ce que laisse entendre l'article intitulé «Pharmacie: quand le client devient un patient» (Campus n°77), la Section des sciences pharmaceutiques a pour rôle de former des pharmaciens se destinant à l'industrie, au milieu hospitalier et à l'officine, ainsi que des chercheurs dans le domaine des sciences pharmaceutiques. Le remaniement récent du cursus des études de pharmacie répond précisément aux besoins de ces deux orientations, les étudiants choisissant à partir de la 4^e année de poursuivre par une maîtrise universitaire en pharmacie ou en sciences pharmaceutiques.

Fabienne Bogadi

Un observatoire

SPORTS

Peaux de phoque

Une série d'excursions en ski de randonnée sera organisée les samedis et dimanches dès le 21 janvier 2006. Les inscriptions pourront se faire le mardi précédant la course au Bureau des sports. Le prix de 35 francs comprend le guide et le transport. Par ailleurs, deux semaines de randonnée sont prévues du 6 au 11 mars 2006 (séance d'information le jeudi 2 février à 18h) et du 17 au 22 avril 2006 (séance d'information le mardi 14 mars à 18h30).

Bureau des sports, 4 rue de Candolle, 1211 Genève, tél. 022/379 77 22, e-mail: sports@unige.ch
Internet: www.unige.ch/dase/sports/

CULTURE

A la rencontre de l'art

Visiter les lieux de création contemporaine, mais aussi leurs responsables et les artistes exposés, c'est possible grâce aux Rencontres contemporaines. D'abord limités aux centres d'art, ces rendez-vous se sont ouverts depuis 2005 à la danse et au théâtre. Voici quelques dates pour comprendre mieux la Genève culturelle.

► Au Grand Théâtre de Genève, rencontre avec Michael Jarrell, compositeur de l'opéra *Galilée* et avec Alain Perroux, responsable des activités culturelles du Grand Théâtre. Le jeudi 19 janvier 2006 à la place Neuve, de 12h15 à 13h30, entrée libre.
Renseignements: www.geneveopera.ch

► A la galerie Guy Bärtschi, rencontre avec Guy Bärtschi à l'occasion de l'exposition de photographies de Per Barclay. Le jeudi 26 janvier 2006 de 12h15 à 13h30 au 3a, rue du Vieux-Billard, entrée libre.
Renseignements: www.bartschi.ch

► A la galerie Blancpain-Stepczynski, visite des expositions d'Amy O'Neill (dessin, sculpture) et d'Yves Mettler (installation sonore), commentée par Sylvia Alberton. Le jeudi 2 février 2006, de 12h15 à 13h30 à la rue St-Léger 3, entrée libre.
Renseignements: www.galeriebs.ch

Activités culturelles, 4, rue de Candolle, 1211 Genève, tél. 022/379 77 05, e-mail: activites-culturelles@unige.ch
Internet: www.unige.ch/acultu

Pour mieux connaître la population qui l'habite et mieux répondre à ses besoins, l'Université vient de mettre sur pied l'Observatoire de la vie étudiante. Présentation d'une inédite en Suisse

Sous les pavés, la plage. Si les aspirations de la population estudiantine parisienne des années 60 avaient été mieux connues, aurait-on vu des barricades s'élever dans le Quartier latin un certain mois de mai? Même si elle ne craint pas la révolution, l'Université de Genève, elle, souhaite adapter au mieux le cadre universitaire et sa politique d'enseignement à sa population. C'est pourquoi le Rectorat a décidé de créer en janvier 2005 l'Observatoire de la vie étudiante, un centre d'analyse destiné à réunir et à interpréter des données statistiques sur les études supérieures.

L'observatoire a pour but de saisir les caractéristiques de la population estudiantine dans une optique sociologique. Mais plus largement, il vise à fournir un outil de gestion de la vie universitaire. En

d'autres termes, il s'agit de mieux connaître l'étudiant pour mieux répondre à ses besoins. «Savoir statistiquement que les étudiants sont par exemple mécontents du fonctionnement d'un bureau ou d'un service en particulier est une chose, explique Piera Dell'Ambrogio, la représentante du Rectorat et la coordinatrice du comité de pilotage. Mais tout l'intérêt est de comprendre pourquoi. Un des buts concrets de

l'observatoire est de fournir des éléments de connaissance qui permettent d'améliorer les prestations de l'Université dans divers domaines, administratifs ou académiques.» Cet outil, qui constitue une première en Suisse, permettra également de juger de l'attractivité de l'Université et de ses différentes filières, de définir les priorités des projets à développer...

Il y a déjà une quinzaine d'années que l'Université – par le biais de sa Commission sociale – étudie ses étudiants. Avec la collaboration de sociologues et des spécialistes de la santé publique, elle a organisé de nombreuses recherches sur les débouchés, l'intérêt pour les études, la santé des étudiants... Plus récemment, deux enquêtes d'envergure sur la manière dont les étudiants vivent l'Université ont également vu le jour

sous les intitulés «Etudiants 2001» et «Etudiants 2004».

Avec la création de l'Observatoire de la vie étudiante, l'idée est de poursuivre ce type d'enquêtes, sur un mode longitudinal. «Nous souhaitons suivre des groupes successifs d'étudiants sur la durée de leur cursus, pour avoir un regard plus large et une perception des changements dans le temps», poursuit Piera Dell'Ambrogio. Rattaché à la Division

«Un des buts concrets de l'observatoire est de fournir des éléments de connaissance qui permettent d'améliorer les prestations de l'Université»

pour mieux gérer la vie à l'Université

administrative et sociale des étudiants (DASE), l'observatoire est composé d'un groupe de chercheurs du Département de sociologie, d'un comité de pilotage de cinq personnes, d'un bureau de ce comité et d'un conseil consultatif.

Résultats en continu

Concrètement, une enquête de référence – actuellement en cours d'élaboration – sera soumise aux étudiants au début de chaque année universitaire. Les résultats seront analysés durant l'été et consignés dans un rapport, publié au début de l'année suivante. Un site internet fournira tout au long de l'année des résultats intermédiaires, que ce soit sur les conditions de vie, la conciliation des études avec la vie extra-académique, les principaux facteurs de réussite et d'échec, la durée moyenne des études ou le regard porté sur l'Université.

L'observatoire portera toutefois une attention particulière à trois grandes thématiques: l'impact de la nouvelle maturité sur les études supérieures, la démo-

cratisation de ces dernières et les effets de la réforme de Bologne. Pour cela, une équipe de chercheurs du Département de sociologie soumettra les questionnaires à un échantillon de 1500 étudiants. En dix pages, une cinquantaine de questions les suivront chaque année de leur cursus. «La sélection des personnes soumises au questionnaire se fait de manière aléatoire, indique Jean-François Stassen, chef de projet de l'observatoire. Les questions sont formulées de façon à influencer le moins possible les réponses. Et l'anonymat est parfaitement respecté, pour éviter d'inciter les étudiants à répondre dans l'optique d'une récompense ou d'une sanction quelconques.» En réunissant un grand nombre de données – parfois sensibles – sur sa population, l'Université s'est dotée d'un outil dont l'utilisation peut s'avérer délicate. Pour cette raison, elle a investi le comité de pilotage d'un rôle particulier: «En théorie, tout le monde peut demander ponctuellement à l'observatoire de fournir des données brutes ou de procéder à un approfondissement de l'analyse de tel ou tel aspect de la vie estudiantine,

nuance Piera Dell'Ambrogio. Mais notre rôle est précisément de filtrer les requêtes, d'évaluer l'utilisation qui pourrait en découler, de manière à prévenir des utilisations abusives ou erronées. Car manipuler des données statistiques requiert un grand souci de rigueur dans l'interprétation.»

Dépasser le jargon

A cette fonction de garde-fou, s'ajoutent celles de vulgarisateur et de lien entre monde de la recherche et monde administratif: «Il faut parfois s'éloigner du jargon ou de l'intérêt purement sociologique et réorienter les enquêtes vers des recherches qui ont pour valeur ajoutée un intérêt pratique, estime la coordinatrice. Le but de cet outil est de déboucher sur des applications concrètes, pas uniquement de constater et d'expliquer.» ■

Pierre Chambonnet

www.unige.ch/rectorat/observatoire/

FROID.



J. FRALONG